

# COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix juin, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 30 mai 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 30 mai 2024

Membres en exercice	23
Membres présents	19
Quorum (12)	Atteint
Exprimés	20
Membres absents/excusés	3
Membres ayant donné pouvoir	1

**Membres présents** : Françoise BECQUET, Jean-Marie BEZIERS, Corinne BOUVIER, Estelle DUVAL, Michel GENNEVIEVE, Nathalie HANICOT, Serge LARUE, Gilles LAURENT, Michel LEJEUNE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Carine LEPREVOST, Roger MAHE, Bérengère MOREAU (*arrivée à 18h16*), Sandra HEREL-PERALDI, Michel PORET, Thierry ROHAUT, Claire TANNEUR, Jean-Paul THOMAS, Martine VAUGELADE

**Membres absents** : Prisca DESFAUDAIS, Samuel HYAU, Madeleine JUEL

**Membres excusés** : Néant

**Membres ayant donné pouvoir** : Carine LEPREVOST à Corinne BOUVIER

**Secrétaire de séance** : Estelle DUVAL

### Ordre du jour :

#### Affaires budgétaires

- 1) Remboursement de frais avancés par le maire
- 2) Décision Modificative N° 3

#### Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

- 3) Zones d'accélération pour les énergies renouvelables

#### Travaux – Personnel communal

- 4) Procès-Verbal Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2024 : recrutement maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la route de Torigny

#### Affaires scolaires

- 5) Compte rendu

#### Développement éco/communication

- 6) Compte rendu

#### Association/Affaires sociales

- 7) Compte rendu

#### Intercommunalité

- 8) Compte rendu

#### Citoyenneté

- 9) Compte rendu

*A l'issue de la réunion du conseil municipal, les échanges qui pourraient avoir lieu entre les conseillers municipaux seront tenus à huis clos.*

### Validation du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité des membres présents.

### Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Devis LUCAS Peinture : rénovation école primaire, seconde partie couloir/salles de classe : **8 444,58€ HT, soit 10 133,50€ TTC**
- Devis LUCAS Peinture : rénovation école primaire, entrée et revêtement de sol du couloir : **6 890,86€ HT, soit 8 269,03€ TTC**
- Participation communale : Stèle en commémoration des victimes du nazisme : **264€**

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité des membres présents.

Présentation de M. Tanguy COUDERT, stagiaire au sein de notre commune.

## Affaires budgétaires

### 1. Remboursement de frais avancés par le maire

Monsieur Christophe LE BOULANGER, maire, n'a pas pris part au débat.

Monsieur PORET, adjoint au maire, informe l'assemblée que le maire, Monsieur Christophe LE BOULANGER, a réglé sur ses fonds propres l'achat de cartes d'invitation et d'enveloppes pour l'inauguration de la Maison Citoyenne du 27 septembre 2024 pour un montant de **133,85 euros**.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la facture et des justificatifs, et en avoir délibéré, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Autorise** Monsieur Michel PORET, adjoint au maire, à émettre un mandat de paiement de 133,85 € au nom de Monsieur Christophe LE BOULANGER.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

### 2. Décision Modificative N° 3

Ecriture comptable pour la perception du FCTVA sur les avances consenties à la SHEMA pour les travaux d'aménagement de la Place Saint Clair (16,404 % du montant TTC).

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	041	238	330 000 €	
Investissement	041	231		330 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Autorise** le maire à passer cette écriture comptable.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

### 3. Stèle en commémoration des victimes du nazisme - Participation communale

Le maire rappelle au conseil la cérémonie patriotique d'hommage aux déportés qui se déroulera le mardi 11 juin 2024, à 14h, à la Butte de Couvigny à Livry, commune déléguée de Caumont-sur-Aure.

Cette cérémonie, organisée notamment par les élèves du Collège Les Sources d'Aure de Caumont-l'Eventé, commune déléguée de Caumont-sur-Aure, sera concrétisée par la pose de deux Stolpersteine (pavés mémoriels) au nom de deux habitants déportés Morts pour la France en juin 1944 et mars 1945.

Le maire propose d'octroyer la somme de 264,00€ au Foyer socio-éducatif du collège « Les Sources d'Aure » en remboursement de la dépense déjà acquittée par le Foyer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Approuve** la proposition du maire,

**Autorise** le maire à émettre le mandat de paiement correspondant.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

## Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

### 4. Zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Le conseil municipal a pris connaissance au préalable du texte de loi N°2023-175 du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables visant à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.

Objectifs :

- Définir les zones communales :

- o Ancienne décharge de Livry (pose de panneaux photovoltaïques) ; pour info le site de l'ancienne décharge deviendra communale en 2042

- Définir les zones privées :

- o Installation de panneaux solaires ou photovoltaïques sur les toitures des particuliers

- Mettre en place un cahier pour la consultation du public (concertation publique prévue cet été)

- Décision à entériner en septembre : « Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur son territoire »

Accord de principe des membres présents.

*Pour info, les modalités de concertation à l'échelle des communes sont libres et laissées aux choix des communes. Les zones doivent être aussi soumises à débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI concerné.*

### 5. Procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 14 mai 2024 : recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la route de Torigny

Le maire informe le conseil municipal que le marché public concernant le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation, ainsi que la mise en conformité des travaux d'aménagement de la route de Torigny à Caumont l'Eventé, a été lancé selon la procédure marché à procédure adaptée MAPA, soumises aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique.

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-21,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 5 mars 2024,

Vu les propositions reçues pour ce marché public avant la date limite de réception fixée au 5 avril 2024 à 12h,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres, relative à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres, du 14 mai 2024,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 14 mai 2024,

**- Proposition d'attribution à l'entreprise TECAM, pour la somme de 48 687,50€ HT, soit 58 425,00€ TTC.**

Le maire demande au conseil municipal de suivre l'avis de la commission d'Appel d'offres et de l'autoriser à signer :

- Le marché public concernant le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation, ainsi que la mise en conformité des travaux d'aménagement de la route de Torigny, à Caumont l'Eventé, avec **l'entreprise TECAM, pour la somme de 48 687,50€ HT, SOIT 58 425,00€ TTC.**

- De dire que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Suit** l'avis de la commission d'appel d'offres,

**Autorise** le maire, ou son représentant, à signer le lot ci-dessus et tout document s'y rapportant.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

*Arrivée de Madame Bérengère MOREAU, conseillère municipale, à 18h16.*

### 6. Devis pour des travaux de peinture dans les salles de classe de l'école élémentaire Jean-Louis Etienne

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise LUCAS Peinture, à Villers-Bocage 14310, pour la continuité des travaux de peinture des salles de classe de l'école élémentaire Jean-Louis Etienne à Caumont-l'Eventé, pour un montant de **8 444,58€ HT, soit 10 133,50€ TTC.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Accepte** le devis établi par l'entreprise LUCAS Peinture pour un montant de **8 444,58€ HT, soit 10 133,50€ TTC.**

**Autorise** le maire, ou son représentant, à signer le présent devis et tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

### 7. Devis pour le remplacement du revêtement de sol du couloir et travaux de peinture dans l'entrée de l'école élémentaire Jean-Louis Etienne

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise LUCAS Peinture, à Villers-Bocage 14310, pour la continuité des travaux à l'école élémentaire Jean-Louis Etienne à Caumont-l'Eventé, à savoir :

- Peinture de l'entrée et changement du revêtement de sol du couloir.

pour un montant de **6 890,86€ HT, soit 8 269,03€ TTC.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Accepte** le devis établi par l'entreprise LUCAS Peinture pour un montant de 6 890,86€ HT, soit 8269,03€ TTC.

**Autorise** le maire, ou son représentant, à signer le présent devis et tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

#### **Observations :**

Travaux d'un montant total de 18 402,53€ TTC, à effectuer pendant les vacances scolaires.

## 8. Devis pour l'aménagement de divers chemins de la commune

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise JONES Travaux Publics, à Tournay-sur-Odon 14310, pour l'aménagement de divers chemins sur le territoire de la commune, pour un montant de **117 480,25€ HT, soit 140 976,30€ TTC.**

Ce devis comprend les travaux suivants :

- Chemin impasse de la campagne à Livry pour 56 218,10€ HT
- Impasse de la Pierre Marie à La Vacquerie pour 29 472,20€ HT
- Chemin du fourneau à Livry pour 11 923,30€ HT
- Travaux bourg de Livry pour 19 866,65€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**Accepte** le devis établi par l'entreprise JONES Travaux Publics pour un montant de 117 480,25€ HT, soit 140 976,30€ TTC,

**Autorise** le maire, ou son représentant, à signer le présent devis et tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

### **Observations :**

Adopté sous réserve, revoir les travaux Impasse de la Campagne à Livry

## Personnel communal

## 9. Compte rendu

M. PORET, adjoint au maire, demande une réunion de la commission du personnel pour aborder différents sujets dont le départ à la retraite de l'adjoint technique de Livry et le planning d'entretien des espaces verts et des cimetières.

Réunion programmée pour le mercredi 03/07/2024 à 14h à la mairie de Caumont

## Affaires scolaires

## 10. Compte rendu

Exposé de Madame BOUVIER, adjointe au maire.

Matériel demandé par la direction des écoles primaire et maternelle :

- Ordinateurs ; lits ; tables et chaises (20 000€ sont inscrits au BP 2024 dont la fourniture d'un grillage empêchant l'accès city-stade/école élémentaire).

### **Observation du conseil :**

Prévoir un étalement des dépenses.

## Développement économique/Communication

## 11. Compte rendu

Exposé de Mme HANICOT, adjointe au maire.

## Associations/Affaires sociales

## 12. Compte rendu

Exposé de Mme DUVAL, adjointe au maire.

- Organisation du forum des associations en cours.

*A l'issue de la réunion du conseil municipal, les échanges qui pourraient avoir lieu entre les conseillers municipaux seront tenus à huis clos.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

## Prochaines réunions

Réunion préparatoire : lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 18h, à Caumont l'Eventé.

Réunion du conseil : lundi 8 juillet 2024 à 18h, salle du conseil de Caumont.